

## **Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 10 Octobre 2017**

Département de Saône et Loire  
Arrondissement de LOUHANS  
Commune de THUREY  
Le 10 Octobre 2017

Vu le code général des collectivités territoriales,  
L'an deux mil dix-sept, le 10 Octobre, à 18H00, les membres du conseil municipal se sont réunis dans la salle du conseil de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L 2122-7 et L 2122-8 du CGCT, sous la présidence de Monsieur Didier DECHAMP, Maire.

**Étaient présents** Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux : Bernard DOURIOT, Maryse COULON, Thérèse BOMBRUN, Jean-Michel FROMONT, David INSELIN, Benoît MISS.

**Absents excusés** : Sandra LANNEAU

**Absents** : Christine PERREAUT, Nicolas CHANUSSOT

**Pouvoir** : Sandra LANNEAU à Jean-Michel FROMONT

Le Maire ouvre la séance à 18H00. Il excuse les absents.  
Arrivée de Benoît MISS à 18H30

- 1. Approbation à l'unanimité du compte-rendu du conseil du 20 juin 2017**
- 2. Le Conseil désigne Maryse COULON, secrétaire de séance**
- 3. Annulation d'enlèvement de lignes**

En 2016, la commune avait demandé au SYDESL la dépose de 2 lignes électriques inutilisées au lieu-dit Le Borgeot et Aux Tabourets.

Le SYDESL a transmis le devis à la commune. Le coût étant trop élevé (12000€), le Maire propose de laisser les lignes en place d'autant que leur emplacement n'occasionne pas de gêne. Le conseil approuve à l'unanimité.

#### **4. Approbation du délégué supplémentaire à la CCBR 71 : délibération N° 18**

Par arrêté Préfectoral du 27 juillet 2017, le nombre des délégués communautaires de la Communauté de Communes Bresse Revermont 71 a été fixé à 31. Depuis lors, notre commune a bénéficié d'un représentant supplémentaire. Ce second siège revient de droit au premier inscrit sur la liste. Bernard DOURIOT ne souhaitant pas être représentant à la CCBR71, le délégué nommé est donc le suivant sur la liste par ordre du tableau soit Monsieur Jean-Michel FROMONT qui accepte le poste. A l'unanimité (7 voix), le Conseil approuve la nomination de Jean-Michel FROMONT.

## **5. Contrat de Prévoyance : délibération N° 19**

Par délibération, le conseil municipal avait choisi de participer à la consultation réalisée par le CDG71 pour la renégociation du contrat de prévoyance santé des agents.

La CDG71 a retenu la société INTÉRIALE/GRAS SAVOYE avec laquelle un contrat a été signé à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018. Les tarifs d'assurance proposés aux agents étant très avantageux par rapport aux tarifs actuels pratiqués par la MNT et couvrant le même niveau de garantie, le Maire propose d'adhérer au contrat groupe négocié par le CDG71.

A l'unanimité (7 voix), le Conseil approuve l'adhésion au nouveau contrat INTÉRIALE.

## **6. Négociation CDG71 sur les risques statutaires : délibération N° 20**

Par délibération, le conseil municipal avait choisi de participer à la consultation réalisée par le CDG71 pour la renégociation du contrat d'assurance risques statutaires du personnel des Collectivités et Etablissements Publics du département.

Le centre de Gestion a remis en concurrence le contrat groupe et le marché a été attribué à la Caisse Nationale de Prévoyance.

A l'unanimité (7 voix), le Conseil décide de continuer à adhérer au contrat CNP auquel la commune adhère depuis 2013 via le CDG71.

Arrivée de Benoît MISS à 18H30

## **7. Avancement de grade poste adjoint administratif : délibération N° 21**

A l'unanimité (8 voix), le conseil approuve la création d'un poste d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe suite à la réussite de l'examen professionnel par Madame DEJEAN.

## **8. Location des logements communaux : délibération N° 22**

Le Maire informe le Conseil Municipal que deux personnes sont intéressées par les logements communaux N°4 et 5 actuellement vacants. A l'unanimité (8 voix), le Conseil approuve le choix des locataires ainsi que les conditions qui leur sont consenties.

## **9. Concession JANIAUT**

En 2014, Madame JANIAUT avait fait donation d'un terrain au CCAS de la commune et avait demandé l'entretien et le fleurissement annuel de sa tombe lorsqu'elle viendrait à décéder. Le conseil municipal en place avait alors donné son accord oral. Suite au décès de Madame JANIAUT au mois de septembre, des membres de sa famille se sont rapprochés du Maire pour connaître la position de la commune à ce sujet. Le Maire propose d'entériner l'accord donné oralement. À l'unanimité, le conseil approuve l'entretien annuel et le fleurissement de la tombe de Madame JANIAUT.

## **10. Point sur les travaux en cours**

Le Maire a relancé plusieurs fois l'entreprise BOIVIN qui s'était engagée à commencer les travaux en juillet puis au plus tard le 25 septembre. Monsieur BOIVIN a confirmé le début des travaux le 23 octobre.

## **11. Reconnaissance opérationnelle des points d'eau incendie**

Le SDIS va faire une reconnaissance des points d'eau (arrivée, débit) sur les bornes incendie.

## 12. Nouveaux arrivants sur la commune

A la place de la famille MOSCA, se sont installés Mr PRIETTO et Mme BENOÎT qui est assistante maternelle agréée.

À la place de la famille INSELIN Fabrice, s'est installé le couple SEQUEIRA/SALIOT et leurs deux enfants.

## 13. Mise en place d'un règlement intérieur à la cantine

Le Maire souhaite mettre en place un règlement à la cantine scolaire. Il le soumet au conseil (fonctionnement, horaires, surveillance, repas, médication, discipline). Le règlement sera envoyé aux parents pour acceptation et affiché à la cantine. Ainsi, les enfants connaîtront les punitions encourues en cas de non-respect des règles. À l'unanimité, le conseil approuve la mise en place du règlement intérieur.

## 14. Point sur les travaux 2018

Lors de la réunion de préparation du samedi 30 septembre à la salle des fêtes, les travaux ont été organisés en 3 tranches : cuisine, petite salle puis grande salle.

Chaque salle devra être indépendante tant pour l'électricité que pour le chauffage. La grande salle pourra être séparée en 3 petites salles (par exemple, 3 associations pourront se réunir en même temps). La prochaine réunion est programmée le samedi 21 octobre.

## 15. Subvention aux associations

Le Maire a reçu des demandes de subvention des associations de la commune. Une subvention sera versée à celles qui ont présenté un dossier complet, à savoir : La Saint Hubert, Dentelle d'Autrefois et Thurey en Fête.

## 16. Questions diverses

- Le Maire présente le Rapport sur le prix et la qualité de l'eau 2016. Il précise qu'il est consultable en mairie sur demande.
- Il est nécessaire d'acheter un nouvel aspirateur pour l'entretien de la mairie et de l'église. Accord du conseil à l'unanimité.
- Le Maire propose d'acheter un blason composé du drapeau de la France et de celui de l'Europe pour l'installer sur le bâtiment de l'école (côté cour). Accord du conseil à l'unanimité.
- Mme BOMBRUN signale un problème sur la chaussée rue des Vernes. Le Maire charge Bernard DOURIOT de se rapprocher de GRT Gaz pour envisager les réparations nécessaires.
- Les parents d'élèves vont renouveler l'opération « vente de sapins » le mercredi 6 décembre sur la place de la Mairie devant l'école.
- Bernard DOURIOT intervient au sujet de l'arbre dont les branches menacent de tomber. Le problème a été signalé depuis cet été à l'OPAC mais, sans intervention de leur part, le Maire propose de l'élaguer de manière à limiter les risques de chute.

La séance est levée à 19H20

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus et ont signé le registre les membres présents.

**Le Maire,**

Didier DECHAMP